

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI
VILLAGE D'ABERCORN**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du Village d'Abercorn, tenue le 1^{er} décembre 2025, à 19 h, à la salle du conseil, au 10, rue des Églises Ouest, Abercorn, à laquelle sont présents :

Mesdames les conseillères Annik Alder, Audrey Bridger, Hélène Vézina et Margaret Lefebvre Macey et messieurs les conseillers Liam Villemaire et Eric Bissonnette formant quorum selon les dispositions du Code municipal sous la présidence de M. Jean-Simoneau, maire.

Monsieur Jean-François Grandmont, directeur général et greffier-trésorier, est aussi présent.

Quelques personnes assistent à la séance à l'ouverture.

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**
- 4. ADMINISTRATION**
 - 4.1. Déclaration des intérêts pécuniaires
 - 4.2. Trésorière adjointe – Nomination
 - 4.3. Ressources humaines - Directeur général et greffier trésorier – Ajustement salarial selon l'IPC
- 5. FINANCES**
 - 5.1. Comptes et transferts
 - 5.2. Dépenses autorisées
 - 5.3. Budget 2026 – Date de présentation
- 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 6.1. SPA des Cantons
- 7. HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 7.1. Entente intermunicipale relative à l'exploitation des ouvrages de traitement des eaux usées et de prélèvement d'eau potable avec la Ville de Sutton
- 8. AMÉNAGEMENT URBANISME & DÉVELOPPEMENT**
 - 8.1. Comité consultatif d'urbanisme – Appel de candidatures
 - 8.2. Demande de dérogation mineure – 8, rue Thibault Sud – Report
 - 8.3. Demande d'approbation de PIIA – 60, rue Thibault Sud
 - 8.4. Demande d'approbation de PIIA – 100, rue Thibault Sud
 - 8.5. MRC Brome-Missisquoi - Entente intermunicipale relative à la foresterie et à l'application des dispositions réglementaires concernant l'abattage d'arbres 2026-2028
- 9. VOIRIE – TRAVAUX PUBLICS**
 - 9.1. Demande de prix 2025-26 – Ponceau chemin Pinacle - Recommandation de paiement
- 10. LOISIRS, CULTURE ET PATRIMOINE**
- 11. VARIA**
- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Jean Simoneau, maire, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 05.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 182-12-2025

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Audrey Bridger,
APPUYÉ PAR Mme Hélène Vézina,
ET RÉSOLU :

Que l'ordre du jour soit adopté en retirant le point suivant :

6.1 SPA des Cantons

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1. Procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2025

RÉSOLUTION 183-12-2025

IL EST PROPOSÉ PAR M. Liam Villemaire,
APPUYÉ PAR Mme Annik Alder,
ET RÉSOLU :

Que le procès-verbal du 10 novembre 2025 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. ADMINISTRATION

4.1. Déclaration des intérêts pécuniaires

Les membres du conseil Jean Simoneau, Audrey Bridger et Eric Bissonnette déposent leur déclaration des intérêts pécuniaires.

4.2. Trésorière adjointe - Nomination

RÉSOLUTION 184-12-2025

CONSIDÉRANT le projet de partage de ressources humaines pour le service de trésorerie avec la Municipalité de Frelingsburg

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Hélène Vézina,
APPUYÉ PAR M. Eric Bissonnette,
ET RÉSOLU :

De nommer madame Nathalie Khayat à titre de trésorière adjointe pour le Village d'Abercorn.

Que cette résolution remplace la résolution numéro 161-10-2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.3. Ressources humaines - Directeur général et greffier-trésorier - Ajustement salariale selon l'IPC

RÉSOLUTION 185-12-2025

CONSIDÉRANT QU'aucun contrat de travail n'a été signé entre les parties et qu'il y a lieu d'appliquer l'ajustement salariale prévu avant la fin de la

présente année fiscale, soit l'IPC moyen pour l'ensemble du Québec pour l'année 2024;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Margaret Lefebvre Macey,
APPUYÉ PAR M. Liam Villemaire,
ET RÉSOLU :

D'accorder au directeur général et greffier-trésorier un ajustement salarial de 2,3 % rétroactif au 1^{er} mai 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. FINANCES

5.1. Comptes et transferts

RÉSOLUTION 186-12-2025

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Audrey Bridger,
APPUYÉ PAR Mme Hélène Vézina,
ET RÉSOLU :

D'approuver la liste des comptes et des transferts en date du 27 novembre 2025 au montant de 148 462.79 \$ et d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.2. Rapport des dépenses autorisées

Le directeur général dépose le rapport des dépenses autorisées au 31 octobre 2025.

5.3. Budget 2026 – Date de présentation

Le maire mentionne que le budget devrait être présenté pour adoption le 19 janvier 2026.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 SPA des Cantons

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

7.1. Entente intermunicipale relative à l'exploitation des ouvrages de traitement des eaux usées et de prélèvement d'eau potable avec la Ville de Sutton

RÉSOLUTION 187-12-2025

ATTENDU QUE le Village d'Abercorn et la Ville de Sutton désirent conclure une entente de service relative à l'exploitation des ouvrages de traitement des eaux usées et de prélèvement d'eau potable du Village d'Abercorn;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Eric Bissonnette,
APPUYÉ PAR Mme Margaret Lefebvre Macey,

ET RÉSOLU :

Que le conseil du Village d'Abercorn autorise la conclusion d'une entente relative à exploitation des ouvrages de traitement des eaux usées et de prélèvement d'eau potable du Village d'Abercorn avec la Ville de Sutton pour l'année 2026. Cette entente est annexée à la présente résolution pour en faire partie comme si elle était ici au long reproduite.

Que le maire et le directeur général et greffier-trésorier soit autorisé à négocier et signer ladite entente sur la base du projet soumis.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. AMÉNAGEMENT URBANISME & DÉVELOPPEMENT

8.1. Comité consultatif d'urbanisme – Appel de candidatures

Madame Annik Alder et le maire invite les personnes intéressées à siéger au Comité consultatif d'urbanisme à faire parvenir leur candidature d'ici la mi-février à l'attention de notre conseiller en urbanisme, monsieur Victor-Loïc Gamache par courriel à urba@abercorn.ca.

8.2. Demande de dérogation mineure – 8, rue Thibault Sud – Report

RÉSOLUTION 188-12-2025

Madame Annik Alder déclare son intérêt et ne participe pas à l'adoption de la présente résolution.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Hélène Vézina,
APPUYÉ PAR Mme Margaret Lefebvre Macey,
ET RÉSOLU :

De reporter la demande de dérogation mineure DM-25-003 au 15 décembre prochain.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.3. Demande d'approbation de PIIA – 60, rue Thibault Sud

RÉSOLUTION 189-12-2025

Madame Audrey Bridger déclare son intérêt et ne participe pas à l'adoption de la présente résolution.

CONSIDÉRANT QU'une demande de permis pour le remplacement des fenêtres a été déposée;

CONSIDÉRANT QUE la demande est assujettie au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

CONSIDÉRANT QUE l'un des objectifs est d'assurer la préservation et la mise en valeur du caractère rural et du patrimoine naturel et bâti du noyau villageois d'Abercorn;

CONSIDÉRANT QUE la forme et la taille des fenêtres ne changent pas ;

CONSIDÉRANT QUE les matériaux des fenêtres est le vinyle et l'acier et que celles-ci sont en ouverture de type guillotine ;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR M. Eric Bissonnette,
APPUYÉ PAR Mme Margaret Lefebvre Macey,
ET RÉSOLU :

D'approuver la demande de PIIA tel que déposée pour la résidence située au 60, rue Thibault Sud.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.4. Demande d'approbation de PIIA – 100, rue Thibault Sud

RÉSOLUTION 190-12-2025

CONSIDÉRANT QU'une demande de permis de lotissement a été déposée;

CONSIDÉRANT QUE la demande est assujettie au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

CONSIDÉRANT QUE l'un des objectifs d'assurer un développement optimal des terrains vacants situés dans le noyau villageois, dans le respect de la trame villageoise existante;

CONSIDÉRANT QU'un emplacement pour une rue future est loti;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Audrey Bridger,
APPUYÉ PAR Mme Hélène Vézina,
ET RÉSOLU :

D'approuver la demande de permis de lotissement telle que déposée pour le 100, rue Thibault Sud.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.5. MRC Brome-Missisquoi - Entente intermunicipale relative à la foresterie et à l'application des dispositions réglementaires concernant l'abattage d'arbres 2026-2028

RÉSOLUTION 191-12-2025

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Audrey Bridger,
APPUYÉ PAR Mme Hélène Vézina,
ET RÉSOLU :

Que le Conseil du Village d'Abercorn autorise la conclusion d'une Entente intermunicipale relative à la foresterie et à l'application des dispositions réglementaires concernant l'abattage d'arbre pour les années 2026 à 2028 sur la base du projet soumis. Cette entente est annexée à la présente résolution pour en faire partie comme si elle était ici au long reproduite.

Que le maire et le directeur général et greffier-trésorier soient autorisés à négocier et signer ladite entente sur la base du projet soumis.

Monsieur le maire appelle le vote :

Ont voté en faveur : Liam Villemaire, Annik Alder, Audrey Bridger, Hélène Vézina et Margaret Lefebvre Macey

A voté contre : Eric Bissonnette

EN FAVEUR : 5 CONTRE : 1

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

9. VOIRIE – TRAVAUX PUBLICS

9.1. Demande de prix 2025-26 - Ponceau chemin Pinacle - Recommandation de paiement

RÉSOLUTION 192-12-2025

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement du 17 novembre 2025 de M. David St-Pierre, ingénieur dans le cadre de la demande de prix 2025-26;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Eric Bissonnette,
APPUYÉ PAR Mme Audrey Bridger,
ET RÉSOLU :

D'accepter le décompte progressif 01 et de payer à l'entreprise Excavation St-Pierre et Tremblay inc. un montant de 30 665,94 \$ taxes incluses pour des travaux de remplacement d'un ponceau sur le chemin Pinacle;

D'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. LOISIRS, CULTURE ET PATRIMOINE

Aucun dossier.

11. VARIA

Aucun dossier.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public avant le début de la séance.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 193-12-2025

IL EST PROPOSÉ PAR M. Eric Bissonnette,
APPUYÉ PAR Mme Margaret Lefebvre Macey,
ET RÉSOLU :

Que la séance soit levée à 19 h 39.

Me Jean-François Grandmont,
OMA, Directeur général et
greffier-trésorier

Jean Simoneau, maire

La signature du présent procès-verbal par le maire équivaut à la signature par celui-ci de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.